

RESTAURATION DU MARAIS DES PLANCHES

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRE D'OUVRAGE

Syndicat du Haut-Rhône et
Commune de Murs-et-Gélignieux



Localisation du Marais des Planches

SURFACE RESTAURÉE

6,8 hectares

DATE DE RÉALISATION

Depuis 2011

LOCALISATION

Région Rhône-Alpes
Département de l'Ain
Commune de Murs-et-Gélignieux

TYPE D'OPÉRATION

Restauration du fonctionnement
hydrologique et des habitats naturels

TYPE DE MILIEU

Tourbière alcaline de plaine alluviale

OCCUPATION DU SOL

Ancienne zone de fauche

COÛT TOTAL

49 000 €

« La Commune de Murs-et-Gélignieux a pris conscience de la richesse patrimoniale du site du Marais des Planches et a fait confiance au Syndicat du Haut-Rhône pour l'accompagner dans cette restauration. »

Emilie Wichroff, directrice
Syndicat du Haut-Rhône

LE PROJET EN BREF

Le Marais des Planches est un bas marais alcalin occupé par une cladiaie (roselière dominée par le Marisque, *Cladium mariscus*) dense. Diversifiée par la présence de plantes de bas marais, en particulier le choin noirâtre, cette cladiaie constitue un habitat d'intérêt communautaire prioritaire.

L'objectif de la restauration de ce site : maintenir un marais suffisamment ouvert et hydraté pour préserver les habitats naturels caractéristiques de la zone humide et prévenir le développement des espèces exotiques envahissantes.

POURQUOI CE PROJET ?

Le Marais des Planches est un site patrimonial classé depuis 2006 en zone Natura 2000, afin de préserver sa cladaie diversifiée qui abrite des espèces protégées.

Suite à la création d'un étang et d'un fossé central de drainage en 1998, le fonctionnement hydrologique du site a été altéré, ce qui a entraîné le développement des ligneux. De plus, la présence du Solidage géant, plante exotique envahissante, représente une menace pour la conservation du bon état écologique du site.

Un travail de sensibilisation et d'animation auprès de la Commune a permis de procéder aux travaux de restauration du marais. Ces travaux ont été menés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 et du Plan d'actions en faveur de la biodiversité du Haut-Rhône.



Choin noirâtre
(*Schoenus nigricans*)



Agrion de Mercure
(*Coenagrion mercuriale*)



Séneçon des marais
(*Jacobea paludosa*)

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
<p>Restaurer la cladaie :</p> <p>1. Lutter contre la dynamique des ligneux et rajeunir le milieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrachage mécanique et dévitalisation par annélation (écorçage en anneaux) des ligneux (Aulne, Frêne). 1 2 • Broyage au sol des ligneux et de la végétation herbacée.
<p>2. Gérer les espèces exotiques envahissantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Arrachage manuel du Solidage géant (<i>Solidago gigantea</i>). • Arrachage mécanique du Buddléia (<i>Buddleja davidii</i>). • Broyage de la végétation sur la digue centrale. 3 • Augmentation du niveau d'eau pour éviter la repousse.
<p>Rehydrater le marais :</p> <p>Mettre en place des ouvrages de rétention et de gestion de niveaux d'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de seuils de rétention d'eau (bouchons tourbeux) sur le fossé central (dans le marais). 4 • Mise en place d'un ouvrage à l'exutoire du marais permettant la gestion des niveaux d'eau.

SUIVI DES HABITATS ET DES ODONATES (INDICATEURS RhoMéo)

Les travaux de restauration ont permis de rouvrir le milieu et de restaurer une cladaie diversifiée.

Odonates : Les suivis menés depuis 2015 ont permis de recenser 35 espèces dont l'Agrion de Mercure, espèce considérée comme rare sur le Haut-Rhône.

Flore : Différents indicateurs RhoMéo ont été calculés, à savoir l'indice de qualité floristique, l'indice floristique d'engorgement et l'indice floristique de fertilité du sol.

SUIVI HYDROLOGIQUE

Suite à la mise en place des seuils, deux échelles limnimétriques ont été implantées.

Un suivi hydrologique des niveaux est fait chaque mois par le Syndicat du Haut-Rhône ; et après chaque crue par la Commune.

Aux saisons humides, les niveaux d'eau sont plus hauts qu'auparavant, mais l'étanchéité des bouchons tourbeux ne semble cependant pas optimale.



Échelle limnimétrique à l'exutoire du site

Idées à retenir

Foncier public :

- La maîtrise foncière communale du Marais des Planches a permis une mise en œuvre rapide du plan de gestion.

Évacuation du Solidage après arrachage :

- Tous les individus de solidage rencontrés dans le marais ont été arrachés manuellement puis évacués en déchetterie pour s'affranchir d'une repousse de rhizome. Cette opération doit être effectuée une fois avant floraison (mi juillet) et une autre fois à la repousse éventuelle (fin septembre).

Des bouchons tourbeux à renforcer :

- Quatre seuils de bouchons tourbeux ont été positionnés dans le fossé central. Les matériaux utilisés sont composés à 30% de tourbe locale et 70% des ligneux arrachés. Les seuils ont montré leur efficacité, cependant ils nécessiteraient une reprise partielle pour augmenter leur étanchéité en raison du piétinement lié aux sangliers.



- 1 Arrachage mécanique des ligneux à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'une pince d'arrachage.



- 2 L'annélation des aulnes de $\varnothing > 15$ cm consiste à écorcer l'arbre sur toute sa circonférence pour le dévitaliser.



- 3 Le broyage de la végétation sur la digue située dans le marais est assuré par l'agriculteur, ancien maire de la commune.



Vertigo moulinsiana

Suite aux actions de restauration, différentes études ont permis d'améliorer les connaissances des populations d'amphibiens, des coléoptères terrestres et aquatiques, ainsi que des mollusques, avec notamment la découverte de deux espèces d'intérêt communautaire : *Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*. De plus, une cartographie des habitats naturels et des espèces remarquables a été réalisée. Enfin, le plan de gestion de ce site a été renouvelé pour la période 2020-2024.

PERSPECTIVES

- Mise en place de seuils pérennes.
- Réhaussement de la cote de l'exutoire.
- Poursuite de la restauration de la cladiaie avec arrachage des ligneux.
- Poursuite de la lutte contre le Solidage et le Buddléia.
- Réalisation d'un inventaire des papillons de nuit et des Orthoptères.
- Poursuite des suivis Odonates (indicateurs RhoMéO).
- Création d'un panneau de valorisation et sensibilisation des usagers.



- 4 Au niveau du fossé central, les bouchons tourbeux ont montré leur efficacité dès les premières pluies. Un étalement latéral de la lame d'eau a été constaté.

AVANT

ET APRÈS !



Site avant travaux de restauration



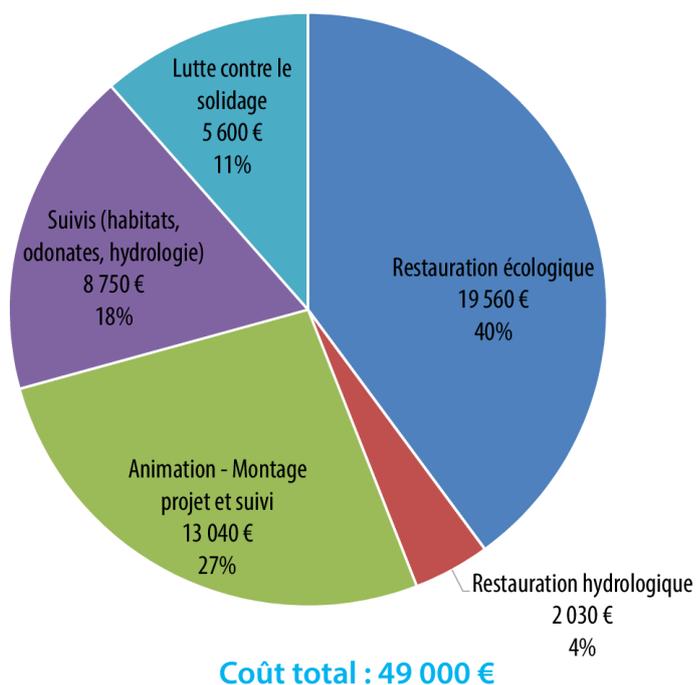
En 2019 : roselière de type cladiaie diversifiée

BUDGET ET PARTENARIATS

PARTENAIRES FINANCIERS



RÉPARTITION DES COÛTS DU PROJET



En savoir

Cette fiche a été réalisée avec le Syndicat du Haut-Rhône.

Contact :

Alexandre Gerbaud, chargé de mission
a.gerbaud@haut-rhone.com
04 79 36 78 92
www.haut-rhone.com



Fiche réalisée avec le soutien de l'Union européenne